

# INERTIE OU RECOMPOSITION DE L'ESPACE À DURBAN (AFRIQUE DU SUD)

## ANALYSE DES STRUCTURES SPATIALES ÉLÉMENTAIRES

**Benoît Antheaume \***, **Sylvain Guyot \*\***

**RÉSUMÉ.** *L'étude des structures spatiales élémentaires de Durban montre la logique spatiale de la métropole sur un pas de temps long. L'inertie spatiale est donc un phénomène logique. En revanche, la mutation du politique, la multiplication des acteurs et des nouvelles appropriations de l'espace montrent que le processus de recomposition spatial s'opère de façon progressive, sans doute lente, mais redistributive.*

• AFRIQUE DU SUD • APARTHEID • CHORÈME • DURBAN • INERTIE SPATIALE • RECOMPOSITION

**ABSTRACT.** *The study of Durban's basic spatial structures shows the spatial logic of the metropolis over a long period. Consequently, spatial inertia is a logical phenomenon. Conversely, political change, the multiplication of actors and new appropriations of space show a gradual, but redistributive process of spatial reorganisation.*

• APARTHEID • CHORÈME • DURBAN • REORGANISATION • SOUTH AFRICA • SPATIAL INERTIA

**RESUMEN.** *El estudio de las estructuras espaciales elementales de Durban demuestra la lógica espacial de la metrópolis a largo tiempo. La inercia espacial es lógica. Al contrario, la mutación del político, la multiplicación de los actores y las nuevas modalidades de adueñarse del espacio, muestran que el proceso de recomposición espacial se hace progresivamente, y lentamente, pero de manera más redistribuidora.*

• ÁFRICA DEL SUR • APARTHEID • COREMA • DURBAN • INERCIA ESPACIAL • RECOMPOSICIÓN

L'Afrique du Sud est aujourd'hui un pays marqué par une géographie du changement. La fin de l'apartheid, la mise en place d'un État démocratique, la promulgation d'une nouvelle constitution, une volonté réaffirmée de réconciliation sont autant de freins levés aux reconfigurations territoriales. Toutefois la réponse spatiale aux grands changements intervenus se fait attendre. L'échelle de temps qui lui est associée est longue et se mesure en générations. Et de fait l'espace se caractérise par une certaine inertie. En effet, on peut considérer que le « temps du régime de l'apartheid » s'est achevé dans la décennie 1990, alors que l'espace produit par ce même régime est toujours prégnant (Antheaume, 1999). Certaines études tentent de cerner des villes « post-apartheid » qui décriraient les changements intervenus. Nous voulons montrer ici, à travers l'exemple de Durban, que la situation est à la fois plus complexe et plus simple. Dans cet article, il s'agit autant de proposer

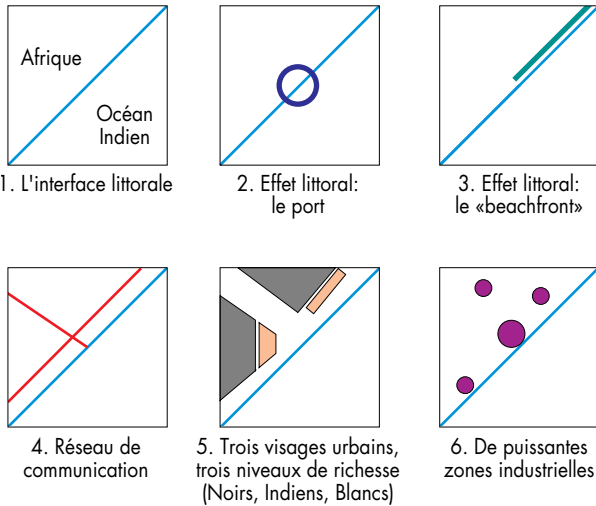
une lecture simplifiée de l'espace durbanite que de montrer qu'un décalage réel existe entre l'espace structuré et les volontés de recomposition le parcourant. Notre analyse portera d'abord sur l'identification et l'illustration des structures spatiales élémentaires sur le temps long et ensuite sur les processus en cours dans cet espace.

### L'identification des structures spatiales élémentaires

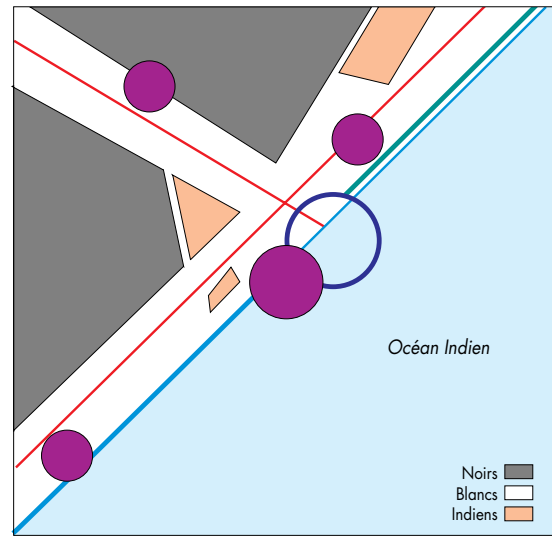
Durban, en 2001, est une métropole de plus de trois millions d'habitants. Elle est localisée sur le littoral de l'océan Indien à environ 600 km de la province capitale du Gauteng. Ce littoral bénéficie d'un climat subtropical d'une température océanique, comprise entre 20 °C en août et 25 °C en mars. Cette proximité relative de Pretoria et Johannesburg (1) et ce bonus climatique font de Durban une des destinations les plus populaires en Afrique du Sud, spécialement en hiver.

\* IRD, Johannesburg, E-mail: irdafsud@iafrica.com

\*\* IRD, University of Zululand, E-mail: sguyot76@iafrica.com



1. Les structures élémentaires de l'espace à Durban



2. Les structures combinées de l'espace à Durban

La figure 1 présente les six structures spatiales élémentaires retenues pour Durban. Nous n'avons conservé que les éléments structurants de l'espace durbanite qui représentent la base de sa définition spatiale. Chaque structure spatiale élémentaire renvoie à la logique de la table des chorèmes proposée par Brunet (1990).

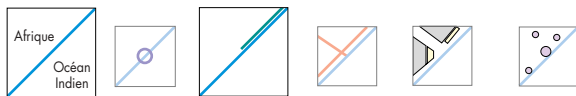
- *L'interface littorale* -1- est le premier élément structurant de la métropole durbanite. En effet, Durban est une ville littorale mettant en contact un espace terrestre africain (austral *a fortiori*) et l'océan Indien. C'est une ligne séparant deux aires complémentaires. Une telle interface implique à Durban deux autres structures spatiales remarquables.

- *Le port* comme «effet littoral» -2- est essentiel à la compréhension de l'espace durbanite. C'est par là que toute l'histoire de Durban commence, en 1497, avec l'identification par Vasco de Gama de cette lagune estuaire du littoral du Natal, devenue depuis espace portuaire. La tentative éphémère de colonisation boer au début du XIX<sup>e</sup> siècle nommait la province Natalia (en relation avec l'arrivée de Gama le jour de Noël), et la lagune Port Natal. La colonisation anglaise, peu de temps après, allait véritablement signer l'essor du port, relié à une ville, Durban, du nom d'un gouverneur de la colonie anglaise de la province du Cap. Cet élément de contact qu'est le port est donc évidemment associé au centre économique de la ville, le Central Business District (CBD) actuel, ainsi qu'à une grande zone industrielle -6-.

- *Le beachfront* comme second «effet littoral» -3-, est une structure spatiale plus récente. Elle est liée à l'apparition du tourisme balnéaire sur ce littoral de l'océan Indien dans les années 1970. Durban constitue alors, tout au long de l'année, un lieu de villégiature prisé par beaucoup de Sud-Africains blancs venus du Nord-Est du pays. C'est un lieu maintenant fréquenté par des populations originaires de toutes les communautés. Ce front de mer a conservé son importance et participe pour beaucoup au «tropisme» de cette cité sud-africaine.

- *Les axes structurants* du réseau de communications -4-, justifient fort bien à la fois les flux touristiques sur les plages et la jonction de la métropole de Johannesburg-Prétoiria avec son port principal, Durban: il s'agit de l'axe NO-SE emprunté par l'autoroute N3, la nationale et le chemin de fer, aboutissant au port et au CBD. L'autre axe d'importance est parallèle au littoral (autoroute N2) et pourrait d'ailleurs constituer un troisième effet littoral. Il permet de relier la métropole aux côtes nord et sud du Kwazulu-Natal ainsi qu'au Mozambique et aux provinces du Cap de l'Est et de l'Ouest.

- *Trois visages urbains*, trois niveaux de richesse -5-. Cette structure spatiale décrit l'héritage urbain de l'apartheid et le partage de l'espace entre zones dévolues à l'habitat des Noirs, des Indiens et des Blancs. Chaque zone est assortie d'un niveau de richesse économique: riche pour les Blancs, intermédiaire pour les Indiens et pauvre pour les Noirs.



### 3. Le *beachfront* de Durban: un « haut lieu » du tourisme balnéaire en Afrique du Sud, sécurisé par des filets anti-requins

Cependant, une des spécificités de Durban est d'être une ville indienne tout autant qu'une ville zulu ou *english speaking*. En effet, les Indiens arrivés à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle pour travailler sur les plantations de canne à sucre se sont reconvertis et enrichis dans le commerce urbain et les services. Ils sont au nombre de 750 000, certains hindous, d'autres musulmans.

- *De puissantes zones industrielles* -6- structurent l'espace économique de Durban (en plus du port). La principale est reliée au port (Bassin industriel Sud). Elles constituent les principaux bassins d'emplois et zones de pollution de la ville.

#### Quelques illustrations vivantes de structures spatiales combinées

La figure 2 présente le modèle de synthèse combinant toutes les structures élémentaires vues précédemment. Le carré donne toute sa place à l'interface littorale, séparé par moitié entre la terre et la mer. La métropole de Durban présente une opposition entre un « T renversé », économiquement actif (port, CBD, zones industrielles, autoroutes, *beachfront*) et composé d'habitat résidentiel relativement aisé (ex-zones blanches) et deux triangles déconnectés composés des *townships* noirs et indiens. Nous avons choisi de présenter des illustrations spatiales donnant à

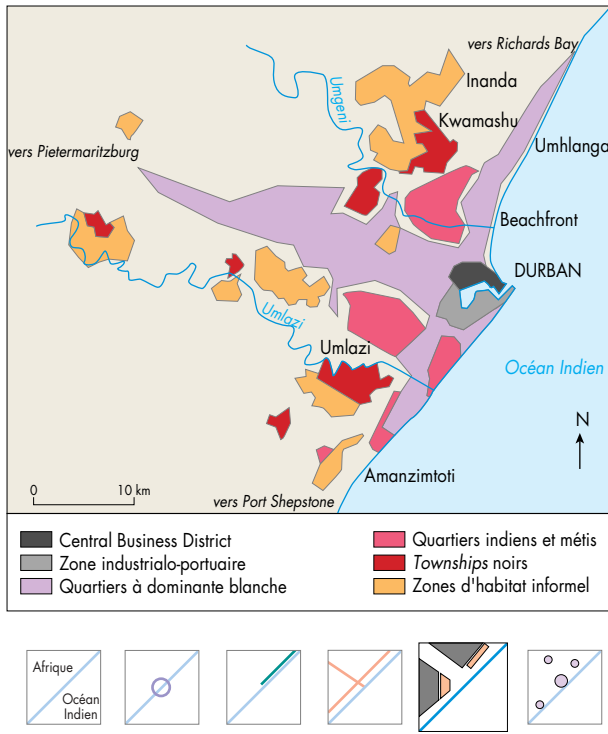
voir certaines combinaisons des structures spatiales élémentaires et permettant ainsi une forme de validation visuelle pour le lecteur.

La photographie (fig. 3) présente les éléments constitutifs de l'interface littorale reliée au *beachfront*. La mer, le soleil, la plage de sable, les cocotiers associés à des filets anti-requins permettent d'assurer à Durban un potentiel touristique, surtout domestique mais qui tend à se diversifier. Durban est, comme Miami, Sydney ou Hawaii, un haut lieu du surf.

La figure 4 détaille les lieux et les noms associés aux trois visages urbains et aux trois niveaux de richesse de la métropole durbanite. Elle est associée à la double photographie présentée (fig. 5) qui montre une confrontation brutale entre les zones de camps de squatters de Cato Manor, et l'organisation spatiale du CBD, synonyme de richesse, structurée sur deux grandes avenues qui sont le prolongement dans la city du réseau autoroutier. Cependant, certains de ces bidonvilles ont été rasés pour faire place à un urbanisme planifié (Hindson, Pupuma, 1996). En outre, on assiste à une africanisation poussée de la partie commerçante du CBD, traditionnellement indienne. L'espace actuel peut donc être soumis à des dynamiques rapides et contraires.

#### Une certaine inertie spatiale face à des volontés politiques de recomposition

Le premier temps de notre analyse a présenté les structures élémentaires comme essentiellement issues du temps long. Le second temps a montré que la réalité de ces structures est bien actuelle. Le cadre structurel de l'espace durbanite est alors caractérisé par un phénomène d'inertie. L'espace bâti a été considérablement modifié ces vingt dernières années. Pourtant, ce dynamisme apparent et les améliorations qualitatives du bâti ne remettent pas fondamentalement en cause l'allocation structurelle des espaces de la métropole durbanite, contrairement à ce qu'un discours officiel optimiste, relayé par les acteurs locaux et certains quotidiens, pourrait laisser croire. Un autre auteur et acteur, M. Sutcliffe (2) (1996) semble se démarquer de ce discours, après avoir caractérisé Durban comme le produit de cinq villes distinctes, « la ville de la mort, la ville des survivants, la ville de l'espoir, la ville des "ayants droit" et la ville du superflu (3) ». Le temps long de cette juxtaposition ne peut s'effacer en quelques années.



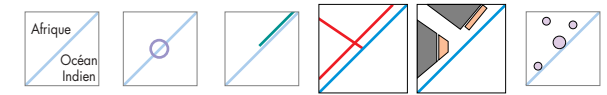
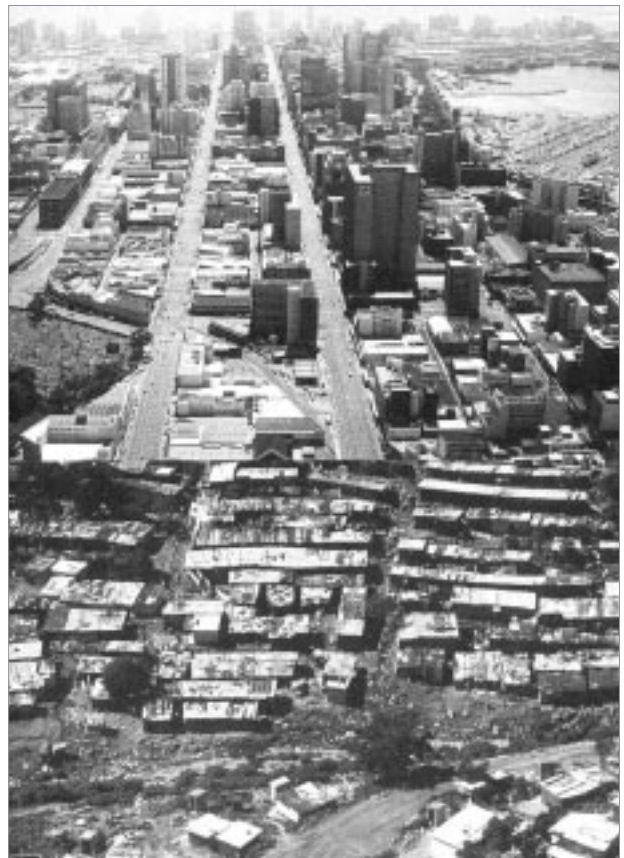
#### 4. La ségrégation spatiale héritée de l'apartheid à Durban

Pourtant l'héritage spatial doit être géré. En moins de dix ans, Durban a vu sa structure métropolitaine municipale changer trois fois. Avant juin 1996, Durban est conçue comme une ville du Grand Apartheid (fig. 7A). Après 1996 et de longs débats, l'espace ségrégué de Durban est recomposé puis séparé en six municipalités de transition (North, North Central, South Central, South, Outer West, Inner West) permettant de relier sous une même juridiction des zones à niveaux de développement très différenciés : quartiers résidentiels blancs, *townships* noirs, camps de squatters (fig. 7B). Les nouvelles entités municipales composées posent d'ailleurs des problèmes importants comme la difficulté de mise en œuvre de politiques publiques redistributives.

	1. Situation de transition 1996-2000 Durban Metropolitan Area découpée en 6 municipalités de transition	2. Proposition adoptée en 2001	Différences calculées en km <sup>2</sup> et %
Superficie (km <sup>2</sup> )	1 350	2 300	+ 950 +70%
Population	2 500 000	2 750 000 (6)	+ 250 000 + 10%
Densité (hab/km <sup>2</sup> )	1 850	1 200	- 650 -35%

Source : Urban Strategy (Durban Metro)

#### 6. Extension territoriale et municipalité métropolitaine unique à Durban en l'an 2001



5. En haut, le CBD et ses larges avenues, symbole de richesse, point d'aboutissement du réseau autoroutier. En bas, le camp de squatters de Cato Manor, héritage de l'apartheid. (montage Tilman, 1997)

À la fin de l'année 2000 a été élue une municipalité métropolitaine durbanite unique, à territoire unifié (UNICITY). Elle étend le territoire existant (fig. 7C), mais les nouvelles « marges » spatiales à rattacher au territoire actuel posent de nombreux problèmes, en raison des conflits de pouvoir avec les chefs traditionnels, d'un bord politique ancré dans le rural (IFP) différent de celui de la municipalité urbaine (ANC). En outre, ces zones étant rurales, il faudra qu'une juridiction urbaine s'occupe des problèmes ruraux, l'urbain et le rural étant encore fortement différenciés en Afrique du Sud.

#### Conclusion

L'étude des structures spatiales élémentaires de Durban montre bien la logique spatiale de la métropole sur le

temps long. L'inertie spatiale est par conséquent un phénomène logique dû à la désynchronisation des évolutions entre l'espace et le temps (évolutions topographiques, pour reprendre l'expression de Jean-Paul Ferrier, 1998). En revanche la mutation du politique, la multiplication des acteurs et des nouvelles appropriations de l'espace aboutissent également à des volontés plus ou moins convergentes de recomposition spatiale mais qui n'induiront éventuellement de réelles modifications territoriales que dans un lointain futur.

- (1) Cape Town, l'autre métropole littorale, est à plus de 1 500 km de Johannesburg. Elle est battue l'hiver par la pluie et le vent (hiver de climat méditerranéen).
- (2) Maintenant président du Municipal Demarcation Board.
- (3) Durban est analysée ici selon une série d'espaces vécus distincts qui sont une lecture complémentaire fort pertinente de l'espace durbanite, permettant de « sentir » ce que cachent des structures spatiales un peu déshumanisées.
- (4) Chiffre sujet à discussion puisque l'on parle maintenant de 3 millions. Le recensement d'octobre 2001 devrait apporter de nouvelles données de meilleure qualité, qui ne seront connues qu'en 2003.

### Références bibliographiques

ANTHEAUME B. (dir.), 1999, « L'Afrique du Sud : recompositions territoriales, problèmes identitaires, migrations de populations et réseaux », *L'Espace géographique*, 2.

BRUNET R., 1986, « La carte-modèle et les chorèmes », *Mappemonde*, 4, p. 2-6. cf *Le Déchiffrement du monde*, Paris: Belin, 2001.

FERRIER J.-P., 1998, *Antée 2. Le contrat géographique, ou l'habitation durable des territoires*, préf. d'Y. Guermond, Lausanne: Payot.

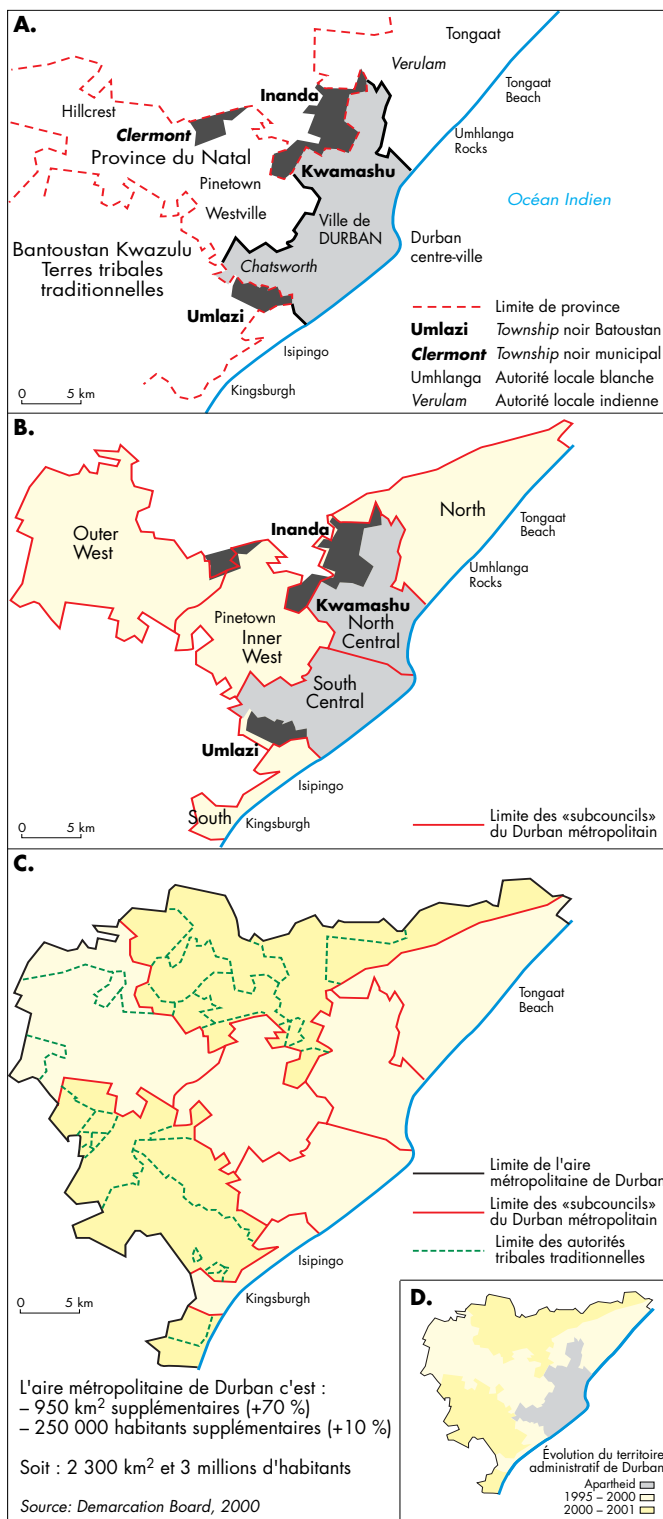
GERVAIS-LAMBONY P., 1996, « Les villes d'Afrique du Sud : gestion de l'héritage et recomposition de l'espace », *Hérodote*, 82-83, p. 41-60.

GUYOT S., 2000, *Les Enjeux environnementaux dans la question urbaine sud-africaine avec l'exemple de Durban*, mémoire de DEA, (Elisabeth Dorier-Apprill, dir.), université de Provence, 144 p.

HINDSON D., PUPUMA F., 1996, *Cato Manor, Report on the state of the environment and development in the Durban Metropolitan Area*, City of Durban.

SUTCLIFFE M., 1996, « The fragmented city: Durban, South Africa », *Managing social transformations*, mars, p. 67-72.

TILMAN H. (ed), 1997, *Integration or fragmentation: the Housing Generator Competition for South African Cities*, Rotterdam: NAI Publishers, 120 p.



7. Découpage administratif à Durban : A. durant l'apartheid ; B. durant la transition 1995-2000 ; C. en 2001 ; D. carte de synthèse